



**C.E.R.A.D.E.R**  
**(amiante)**

Collectif : **Elimination Rapide de l'Amiante**  
**Défense des Exposés aux Risques**  
16 bis impasse du moulin de **Canselade**  
**24100 BERGERAC**  
tél : 06 88 46 55 33  
[cerader24@wanadoo.fr](mailto:cerader24@wanadoo.fr)  
site web : <http://www.cerader24.asso.st>

**Assemblée de fin d'année**  
**Du 13 novembre 2015**  
**A CREYSSE (château du ROC)**  
**Résumé de la soirée**  
**Bien reçue par les 250 participants**

Où nous avons voulu différencier cette réunion de notre assemblée générale qui aura lieu le 19 février 2016.

Ouverture en 3 temps : D. POUMEYROL sur les dossiers  
J. M. SEGUREL sur la prévention  
R. VINCENT cadrant le sens de cette réunion.

Ensuite, nous avons visionné un film d'environ 30 minutes sur l'amiante et principalement son volet médical (pathologies, soins, difficultés des dossiers, issues des différentes pathologies).

Puis le volet « information sociale » sur la politique de santé et ses effets sur les victimes de l'amiante. 2 intervenantes, militantes syndicales C.G.T. ont exposé avec projection de diapos en accompagnement, les dangers des lois successives de Mme BACHELOT poursuivies (et aggravées) par M. TOURAINE, conduisant :

- à l'accroissement de la privatisation des services de santé publique remplacés par des services de santé **au public** par le privé.

- à la gestion hospitalière comme des entreprises privées, mise en place de « la communauté hospitalière **de territoire** » (et non plus **de proximité**) au sujet de laquelle l'agence régionale de santé (A.R.S.) annonce « **des économies d'échelle induites importantes** » les groupements hospitaliers de territoires (GHT) qui conduiront **à poursuivre les fermetures de nombreux services actuels** (pourtant indispensables) dans les hôpitaux ... à en transformer d'autres !!

- Les charges supplémentaires en découlant pour les malades ou victimes d'accidents du travail, de maladies professionnelles ... (éloignement des lieux de soins spécialisés, dépassements d'honoraires multipliés, prise en charge des déplacements toujours plus difficiles à obtenir ... effets désastreux des lois MACRON sur la prévention.

Plus largement, la casse de tout le système de protection sociale conçu par A. CROIZAT à la libération.

Avec des exemples concrets de casse dans notre département qui pénalise déjà les victimes de l'amiante, notamment à BERGERAC.

Dans ses conclusions R. VINCENT approchait également des propositions d'interventions sur ces situations montrant le besoin d'actions permettant de garder des hôpitaux publics de proximité ...

Il proposait une rencontre avec le syndicat de l'établissement de soins de BERGERAC ... ce qui devrait se faire prochainement ...

Il indiquait que madame la directrice de cet hôpital demandait à nous rencontrer, la date du 17 novembre 2015 étant proposée et acceptée par notre association.

Il annonçait que madame la députée de BERGERAC allait interpeller Mme TOURAINE sur ces questions... et terminait son propos final sur :

**« Nous l'avons maintes fois répété, grâce à vous des succès ont été obtenus !. Nous vous invitons à continuer avec nous et la CAVAM vos actions, seul véritable moyen d'obtenir des avancées et à tout le moins de monter la résistance pour éviter de nouveaux reculs de société ! »**

**S'engager dans cette voie, c'est construire l'avenir !  
Soyez en, toujours plus nombreux, les acteurs !**

*Durant la soirée, 3 nouvelles adhésions ont été réalisées, 170 cotisations 2016 réglées ...*

*Une motion de soutien aux « AIR France » en lutte pour l'emploi a été adoptée.*

*Et des déplacements de lutte soutenant des malades ont été annoncés pour les 26 novembre à PERIGUEUX et 4 décembre à BORDEAUX...*



Les participants attentifs durant les 2h30 de travaux



La tribune : Nos 2 intervenantes à droite, le responsable des dossiers à leur gauche puis le responsable de la prévention ... et enfin le président